



COMITÉ DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

01 60 63 03 11 – contact@basket77.fr – www.basket77.fr

À Vert-Saint-Denis, le 17/10/2024.

COMPTE-RENDU RÉUNION DU BUREAU DÉPARTEMENTAL N°1

Le Bureau départemental du Comité de Seine-et-Marne de Basket-Ball s'est réuni, en présentiel, le :

Lundi 9 septembre, à 19 heures 30, au siège du Comité.

Présents :

M. Kévin BOSI	Président
M. Julien FOSSAY	Secrétaire général
M. Vincent LÉVRIER	Trésorier général
M. Cyril AMIARD	Coordinateur du Pôle Sportif
M. Florian NIVEAU	Responsable du Pôle Formation

Excusé :

M. Jean-Luc DE MUNCK	Vice-Président
-----------------------------	----------------

Assistent :

M. Nicolas CHAMBINAUD	Manager général
M. Nicolas VELOSO	Conseiller Territorial

Point liminaire :

En préambule, le Président fait un tour d'horizon sur les performances de la France lors des Jeux Olympiques et en profite pour évoquer le kit fédéral de communication « Historique », composé de différents supports que chaque structure peut acheter à sa convenance (pack ou individuellement).



RETOUR SUR LE TOURNOI INTERNATIONAL 3X3.

Nicolas CHAMBINAUD, en charge de l'organisation de cette manifestation, revient sur la réussite de cet événement qui a accueilli plus de 5 pays différents l'été dernier à Bussy-Saint-Georges.

Toutes les délégations, ainsi que la délégation nationale, étaient satisfaites de ce support, qui remplaçait en partie le championnat européen U18 3x3.

Les éléments à améliorer si la manifestation venait à être reconduite sont inhérents à la communication (intra/extra), ce qui permettra d'attirer un public plus nombreux dans la salle, qui est un véritable outil de travail à exploiter grâce à sa modernité, sa facilité d'accès et sa proximité avec les aéroports et la capitale.

L'organisation de cette manifestation internationale fût également l'occasion pour les équipes du Comité de se préparer en vue de notre potentielle organisation de l'Open de France 2025.

Le Président en profite pour présenter les résultats financiers (recettes/dépenses) des manifestations d'ampleur organisées depuis le début de la saison : Finales Championnats, Finales de la Coupe, Fête nationale du Mini-Basket, Coupe de Seine-et-Marne U13.

NOUVEAU FONCTIONNEMENT - PÔLE SPORTIF ET RÔLE DU BUREAU DANS LES SANCTIONS DÉPARTEMENTALES.

Le Secrétaire général présente la diapositive, approuvée par le Bureau durant l'été, qui a été présentée aux commissions des Qualifications, des Officiels et Sportive; faisant fonction de modus operandi dans le fonctionnement du Pôle pour la saison sportive 2024/2025.

Un des grands axes de ce document est notre assouplissement des prises de sanctions pour des anomalies administratives mineures lors des brassages jeunes et pour les championnats dont les divisions sont sans enjeux.

Cyril AMIARD ajoute que ce document qui a été présenté aux Présidents de Commissions en Août permet également la clarification de son statut de Coordinateur du Pôle, notamment son rôle de relais entre les commissions et d'arbitre en cas de litiges, sur délégation du Bureau départemental.



NOUVEAU FONCTIONNEMENT - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AVEC LES SALARIÉS.

Le Secrétaire général commente la diapositive qui a été présentée aux Salariés, avec le Président, début septembre. Hormis le changement de logiciel de SIRH – passage d’Eurécia à Combo – et le décompte du temps de travail en heures, pas de modifications majeures dans le quotidien des permanents.

Ce document instaure notamment le « Point hebdomadaire Élus/Salariés », réunion d’1 heure maximum chaque semaine (généralement le mardi) qui permet de faire un bilan des actions réalisées la semaine passée. Cette réunion, qui est généralement organisée en présence du Président ou du Secrétaire général, est ouverte à tous les élus volontaires du Bureau.

*Cyril AMIARD indique qu’il serait bien d’organiser ces réunions le samedi, afin de permettre à plus d’élus d’être présents et aussi pour restaurer l’activité et la fréquentation du Comité le samedi matin.

Le Bureau départemental s’accorde donc à organiser le dernier point hebdomadaire du mois le samedi matin, et de rester sur le mardi matin pour les 3 autres.

AIDES FINANCIÈRES AUX POLISTES SEINE-ET-MARNAIS.

Comme chaque année, nous sommes sollicités par les familles dont les enfants font leur entrée (ou leur deuxième année) au Pôle espoirs d’Ile-de-France afin que notre structure apporte une aide financière.

La liste des noms des demandeurs est présentée.

*Vincent LÉVRIER, pour connaître la situation de certaines familles, précise que certains ménages sont plus légitimes que d’autres – au vu de leur situation financière – à recevoir une aide du Comité

Une discussion s’installe donc sur le sens et les objectifs du versement de ces aides. Chaque membre fait part de son point de vue.



La résultante de ces échanges est que le Comité va maintenir ses décharges financières aux familles, mais ajustera les montants au cas par cas, notamment en fonction des capacités financières des ménages. Il n'est en effet pas possible d'aider de la même manière un enfant dont les parents sont CSP+ qu'un autre jeune à la charge d'une mère célibataire – sinon cette aide perdrait son caractère exceptionnel.

Le Bureau départemental décide donc de ne pas arrêter immédiatement les montants des aides et de demander un complément d'informations à la Ligue Ile-de-France pour connaître les différentes capacités financières des familles (notamment via quotients familiaux).

AIDE FINANCIERE À LA CTC OZOIR-VAL D'EUROPE (NM2).

À l'instar de l'aide versée en 2018 au Coulommiers Brie Basket, la CTC Ozoir Val d'Europe a sollicité le Comité afin de percevoir une aide financière dans le cadre de sa montée en NM2 pour la saison 2024/2025 – pour subvenir à son budget de fonctionnement.

Le Président réaffirme, comme en 2018, sa volonté d'aider la CTC au titre de cette montée car, en plus d'être inédite sur le territoire, cette aide nous inscrit comme véritable partenaire institutionnel et satisfait les volontés du mandat qui sont, entre autres, le développement de la haute performance et le rayonnement de nos clubs.

Un débat s'installe sur l'intérêt de l'aide, ainsi que le montant de cette dernière. Les membres s'accordent sur la nécessité que cette aide soit assortie d'objectifs pour la CTC, en premier desquels le maintien de l'équipe en NM2 pour la saison 2025/2026.

Des contreparties comme notre présence visuelle sur tous les supports de communication, ou un siège dans leur instance dirigeante sont également souhaitables pour que notre collaboration se déroule dans les meilleures conditions.

Il est donc décidé de rencontrer les dirigeants de la CTC, dans les meilleurs délais, pour leur faire part de ces différents points et pour les entendre sur les autres voies de financements prévues par la structure, comme les partenariats privés. Les dirigeants devront également nous faire part de leur dispositif sportif et technique pour assurer la survie de



l'équipe dont les débuts sont plutôt mitigés au sein de la 4^e division nationale.

Le Bureau départemental statuera donc ultérieurement sur le montant de l'aide et les termes définis au sein d'une convention d'objectifs entre les deux parties.

VALIDATION DU CALENDRIER SPORTIF GÉNÉRAL.

Le Calendrier sportif général du Comité de Seine-et-Marne, établi par le Coordinateur du Pôle Sportif en conformité avec les obligations et évènements de la FFBB et de la LIFBBB, est présenté.

Aucune observation n'y est faite.

ACCORD DU BUREAU DÉPARTEMENTAL

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

RETRAIT DE DÉLÉGATION DE LA COMMISSION SALLES ET TERRAINS.

En conformité avec sa convention de délégation de la FFBB, le Secrétaire général propose retirer la délégation du Bureau départemental à la Commission Salles et Terrains, afin que notre organe dirigeant soit le plein gestionnaire de cette compétence obligatoire.

En effet, la Commission est en sommeil depuis septembre 2023, son seul membre et Président Jean-Claude WANIAK ayant décidé de prendre du recul sur ses fonctions. De nouveaux terrains doivent nonobstant être homologués et d'autres renouvelés.

Bien que le dispositif fédéral d'homologation des équipements ne soit plus adapté, le Bureau s'efforcera de trouver un successeur à Jean-Claude – que le Bureau remercie vivement par ailleurs – afin de relancer cette commission et de lui redonner ses délégations.

ACCORD DU BUREAU DÉPARTEMENTAL



Pour : 5
Contre : 0
Abstention : 0

COMMISSION MÉDICALE.

En conformité avec sa convention de délégation de la FFBB, le Secrétaire général rappelle que nous sommes dans l'obligation d'avoir une Commission médicale.

Il est donc proposé, en dépit d'avoir un médecin élu au Comité Directeur, de lancer un appel aux volontaires pour relancer cette commission et la faire fonctionner.

La commission médicale pourra également élargir ses compétences en proposant des conseils nutritifs aux licenciés seine-et-marnais.

PRIMES SALARIÉS ET MASSE SALARIALE.

Le Président demande aux invités de quitter la salle.

Afin de valoriser l'investissement de plusieurs permanents sur différents projets et manifestations au cours des derniers mois – ainsi que l'ancienneté – le Bureau départemental échange sur les différents moyens de mise en valeur.

Après plusieurs échanges, il est proposé d'attribuer plusieurs primes exceptionnelles et de revaloriser un salaire.

ACCORD DU BUREAU DÉPARTEMENTAL

Pour : 5
Contre : 0
Abstention : 0

ÉLÉMENTS DIVERS.

Le Secrétaire général rappelle l'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB, le samedi 18 octobre 2024 à Paris. Les 3 Délégués du Comité, désignés par l'Assemblée Générale, sont Kévin BOSI, Jean-Luc DE MUNCK et Julien FOSSAY.



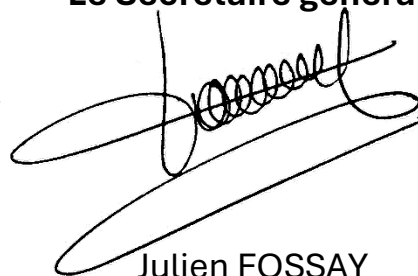
Il informe également le Bureau que le Comité Directeur devra voter à distance pour désigner les 4 Représentants du Comité pour voter à l'Assemblée Générale Élective de la FFBB, le samedi 14 décembre 2024 à Paris. Les membres devant être désignés à parité, le Bureau départemental s'accorde pour proposer Annie BIANCHI, Véronique CISSÉ, Jean-Luc DE MUNCK et Julien FOSSAY aux suffrages des élus du Comité Directeurs.

QUESTIONS DIVERSES.

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 23h09.

Le Secrétaire général,



Julien FOSSAY

